



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 155 742 320 euros - RCS PARIS n°493 455 042
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 PARIS Cedex 13

ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES DE CATEGORIE B
DU 19 MAI 2017

ORDRE DU JOUR

- **Ratification de la nomination de deux censeurs du conseil de surveillance**
- **Pouvoirs pour formalités**

PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution : Proposition de ratification de Monsieur Daniel Karyotis en qualité de censeur du conseil de surveillance

Conformément à l'article L. 225-99 du code de commerce et aux articles 28 et 31, 10°, des statuts, les porteurs d'Actions de catégorie B, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées spéciales, décident de proposer à l'Assemblée générale ordinaire de ratifier la nomination de Monsieur Daniel Karyotis, en qualité de censeur, faite à titre provisoire par le conseil de surveillance du 8 novembre 2016.

Deuxième résolution : Proposition de ratification de Monsieur Dominique Garnier en qualité de censeur du conseil de surveillance

Conformément à l'article L. 225-99 du code de commerce et aux articles 28 et 31, 10°, des statuts, les porteurs d'Actions de catégorie B, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées spéciales, décident de proposer à l'Assemblée générale ordinaire de ratifier la nomination de Monsieur Dominique Garnier, en qualité de censeur, faite à titre provisoire par le conseil de surveillance du 9 mai 2017.

Troisième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.